



DISI OUEST
PAYS DE LA LOIRE



CHSCT du 30/9/2014 boycotté **Déclaration liminaire**

PETIT MEMENTO DU DIALOGUE SOCIAL ...

Monsieur le Président du CHSCT-S,

Lors du CHSCT du 27 juin 2014, à l'occasion du départ de son secrétaire représentant du personnel, vous vous félicitez du travail accompli durant ces 2 années ½ dans une ambiance professionnelle et un dialogue constructif. Nous y avons souscrit.

Dans votre lancée, vous vous engagez à permettre au CHSCT d'exercer son rôle de contrôle en acceptant notre demande de visites régulières du site du Kansas. Nous nous en étions réjouis.

Dans un élan enthousiaste, vous nous confirmiez l'existence d'une salle de repos et d'un espace de convivialité, en nous indiquant la main sur le cœur que l'équipement serait financé par le budget de la DISI. Nous vous avons dit "oui".

Cela n'enlevait rien au fait que, sur le fond, nous et les agents de l'ESI de Lotz-Cossé étions toujours résolument contre le principe du déménagement au Kansas ... mais au moins, nous avons l'opportunité de veiller à ce que tout soit fait pour que les conditions de travail de nos collègues soient les meilleures possibles.

De bien belles paroles ... voyons maintenant la réalité des actes :

- les représentants du CHSCT ont demandé par trois fois l'organisation d'une visite du Kansas, les travaux ayant débuté depuis la mi-août (sans que la DISI ne soit informée, ce qui permet de prendre la mesure de son implication dans le suivi des opérations ...) ... "pas opportun !" "le bail n'a pas commencé à s'exécuter ... on ne peut pas imposer la visite au propriétaire !". Voici les seules réponses apportées, alors que dans le même temps, des visites de l'administration sont organisées tous les mercredi après-midi !! Quelle est la différence entre un collègue de la DISI et un représentant du personnel ? De qui se moque-t-on ?

- "le budget du CHSCT ne servira pas à l'aménagement du Kansas?" Lors du GT budget du 22 septembre, vous annoncez unilatéralement que le reliquat du budget du CHSCT servira à meubler le local repos et la salle de convivialité ,!! Où est passé le dialogue constructif ??

Manifestement, nous n'avons pas la même définition du mot "dialogue", ni celle du mot "professionnel", parce que décider des dépenses CHSCT sans en discuter ce n'est sûrement pas du "dialogue" et parler du déménagement de Lotz-Cossé sans que les représentants du personnel ne puissent constater l'avancée des travaux, ce n'est sûrement pas "professionnel" !!

C'est pour ces raisons que les représentants du personnel n'assisteront pas à ce CHSCT.

Réactions du directeur à la lecture de la liminaire

Aujourd'hui, vos représentants en CHSCT de la DiSi Ouest étaient appelés à siéger. A l'ordre du jour, « ce CHS était dédié uniquement aux opérations immobilières nantaises » : déménagement vers le site de la rue de Coulongé, bâtiment Kansas et réaménagement du bâtiment de Marsauderies.

Les représentants du personnel ont refusé de se prononcer sur les aménagements à l'ordre du jour sans avoir pu visiter les bâtiments.

Le directeur comprend le mécontentement des représentants qui n'ont pu visiter les nouveaux locaux préalablement au CHSCT. Pour lui, ce n'est pas de son fait mais de la mauvaise volonté de la part du propriétaire.

Les représentants demandent pourquoi des agents de la DiSi Ouest visitent les locaux en travaux régulièrement. Le directeur explique qu'il ne s'agit que d'une réunion hebdomadaire imposée par l'architecte dans un local sur le site de Coulongé.

Puis le directeur « monte au créneau » sur l'utilisation des crédits du CHSCT qui devraient être utilisés avant la fin du mois de septembre 2014 ! L'instance ne se tenant pas, les crédits restant seront restitués à la DG. Le financement du local de convivialité et du local de repos seront pris sur les crédits de la DiSi Ouest.

Initialement prévu le 23 septembre, le CHSCT a été repoussé par la direction au dernier jour du mois.

La direction renvoie la responsabilité de la perte du reliquat des crédits du CHSCT sur vos représentants alors même qu'ils avaient déjà exprimé des propositions de dépense : formations de perfectionnement à la conduite pour les agents « grands rouleurs », par exemple.

Pour les organisations syndicales, tenir une instance le dernier jour de discussion des crédits laisse à désirer sur le dialogue social !

